

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: CaCLOGR-05

Type(s) de produit: TP05 - Eau potable

TP05 - Eau potable

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0094

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0020617-0005

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	5
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	5
2.2. Type de formulation	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence	5
4. Utilisation(s) autorisée(s)	6
5. Conditions générales d'utilisation	10
5.1. Consignes d'utilisation	10
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	11
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
6. Autres informations	11

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

GAROCIDE CaClOGR-05 PRO

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Gaches Chimie Spécialités
	Adresse	8, rue Labouche 31084 Toulouse France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0094 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0020617-0005	
Date de l'autorisation	12/02/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	17/11/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Hubei Xingrui
Adresse du fabricant	29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui - 29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine

Nom du fabricant

Haixing Eno Chemical Co., Ltd.

Adresse du fabricant

Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

Emplacement des sites de fabrication

Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

Nom du fabricant

Tohoku Tosoh Chemical Co., LTD

Adresse du fabricant

1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

Emplacement des sites de fabrication

1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

Nom du fabricant

Sinopec Jiangnan Salt & Chemical Complex

Adresse du fabricant

No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Hubei Province, China - Qianjiang city Chine

Emplacement des sites de fabrication

No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Hubei Province, China - Qianjiang city Chine

Nom du fabricant

BARCHEMICALS SRL

Adresse du fabricant

Via S. Allende 14 41051 Castelnuovo Rangone (MO) Italie

Emplacement des sites de fabrication

Via S. Allende 14 41051 Castelnuovo Rangone (MO) Italie

Nom du fabricant

Nankai Chemical Industry Co., Ltd.

Adresse du fabricant

1-12-19 Minamihorie, Nishi-ku 550-0015 Osaka Japon

Emplacement des sites de fabrication

4-10-1, Sanbashidori 780-8010 Kochi-shi (Kochi) Japon

Nom du fabricant

Shanghai Kangda Disinfectant Plant.

Adresse du fabricant

No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine

Emplacement des sites de fabrication

No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine

Nom du fabricant	Shanghai Huan Ning Co.,LTD
Adresse du fabricant	No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine
Emplacement des sites de fabrication	No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine

Nom du fabricant	Hubei Xingrui
Adresse du fabricant	NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine
Emplacement des sites de fabrication	NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine

Nom du fabricant	Steinbach VertriebsgmbH
Adresse du fabricant	Aistinger Straße 2 4311 Schwertberg Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Aistinger Straße 2 4311 Schwertberg Autriche

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	SOJITZ Europe GmbH
Adresse du fabricant	25 rue Louis Le Grand 75002 PARIS France
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui Chemical Co, Ltd, 29 Changjiang road, Xiaoting and NO. 66-2 Xiating road, Xiaoting Dist, - Yichang Chine

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	REACH24H Consulting Group (Acting for Haixing Eno Chemical Co., Ltd. (China))
Adresse du fabricant	Paramount Court, Corrig Road, Sandyford Dublin 18 Dublin Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Haixing Economic Development Area - Haixing County (Hebei Province) Chine

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Sinopec Europa GmbH
Adresse du fabricant	Friedrich-Ebert-Anlage 49 60308 Frankfurt am Main Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town - Qianjiang city (Hubei Province) Chine

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	TOSOH Europe BV
Adresse du fabricant	Amstelplein 1 1096 HA Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Chemoform AG (Acting for Nankai Chemical CO., LTD. (Japan))
Adresse du fabricant	Heinrich-Otto-Straße 28 73240 Wendlingen am Neckar Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	4-10-1, Sanbashidori 780-8010 Kochi-shi (Kochi) Japon

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Innovative Water Care Europe SAS
Adresse du fabricant	Chemin du Roi - ZI La Boitardière 37400 Amboise France
Emplacement des sites de fabrication	1200 old lower river road, TN. 37310 Charleston États-Unis
	NCP Factory Site, 9 Hytor Road, ZA-1624 Kempton Park Afrique du Sud
Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	BARCHEMICALS SRL
Adresse du fabricant	Via S. Allende 14 41051 Castelnuovo Rangone (MO) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via S. Allende 14 41051 Castelnuovo Rangone (MO) Italie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	100

2.2. Type de formulation

SG - Granulés hydrosolubles, ST - Tablettes hydrosolubles

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Peut aggraver un incendie; comburant Nocif en cas d'ingestion.
--------------------------	---

Conseils de prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter un équipement de protection du visage.

Ne pas respirer les .

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement .

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie:Utiliser pour l'extinction.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le récipient dans selon la réglementation nationale en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfections de l'eau potable dans les usines de traitement d'eau potable

Type de produit	TP05 - Eau potable
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	<p>Désinfection de l'eau au cours du traitement de l'eau potable dans les usines de distribution d'eau potable, pendant le transport entre les fournisseurs d'eau potable et avant la distribution dans (une partie) du système de canalisations communales (désinfection primaire).</p> <p>Les produits peuvent également être ajoutés aux eaux précédemment traitées présentes dans le réseau de distribution publique par les fournisseurs en eau potable, afin d'assurer qu'un taux résiduel en désinfectant soit maintenu à travers le système (désinfection secondaire).</p> <p>Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.</p>
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Injection Description détaillée: Injection</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 0,5 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 0,5 mg/L de chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).- Bidon en HDPE (1 kg).- Jerrican en PP (4 kg).- Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Systèmes collectifs d'eau potable

Type de produit	TP05 - Eau potable
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactérie incluant Legionella spp Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Injection Description détaillée: Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1 mg de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement continu : 1 mg de chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes pendant les phases de mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) et de post-application (maintenance, contact avec le produit solide)
- Porter un équipement de protection respiratoire anti poussière avec un facteur de protection assigné de minimum 20 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) durant la manipulation du produit lors du mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) (utilisateur et personne présente).
- Les équipements de protection ne sont pas nécessaires pour le mélange/chargement du produit avec un emballage de taille inférieure ou égale à 10kg avec l'utilisation d'un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Le grand public ne doit pas être présent durant la phase de mélange/chargement.
- L'utilisateur doit s'assurer du respect des valeurs limites de chlorates dans l'eau potable conformément à la Directive Eau .
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
Enlever tous les vêtements contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin :
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche.
En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin.
Informations au personnel de santé / au médecin:
Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison. Traitement spécifique : (si applicable)
En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.

6. Autres informations

-